

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 124 (2003)
Heft: 5

Rubrik: Stations de fécondations "A" et "B" ; Élevage de reines

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Stations de fécondation «A» et «B» Elevage de reines

Bonatchiesse Station A

Sera ouverte le samedi 14 juin 2003 avec la lignée **Li 535**.

Elle est strictement réservée aux moniteurs-éleveurs, ainsi qu'aux éleveurs désignés par la commission d'élevage SAR.

Responsable des contrôles des ruchettes de Bonatchiesse: Jean-Louis Gabud, 1947 Versegères, tél. 027 776 29 24

Toules Station B

Sera ouverte le samedi 7 juin 2003 avec la lignée **R 692**.

Responsable de la station: Georges Morand, 1937 Orsières, tél. 027 783 16 28; auxiliaire: Guy Rausis, 1937 Orsières, tél. 027 783 15 85.

Accès aux stations valaisannes

- Tous les mercredis et samedis, après avoir contacté le responsable 48 heures avant de monter.



Station de Toules.

Photographie: W. Schneeberger

Vermeilley B

Sera ouverte le 7 juin 2003 avec la lignée **B20F1**.

Responsable de la station: Fernand Bovy
1261 Le Vaud, tél. 032 366 11 37

Accès à Vermeilley

- Tous les samedis, de 19 à 20h.
Autorisation de circuler indispensable à requérir auprès du chef de station.
Exceptions à définir avec le chef de station 48 heures avant de monter.
- **La traditionnelle mi-été prévue pour le 19 juillet** vous réserve quelques surprises et en tous cas une ambiance garantie.

Dispositions communes à toutes les stations SAR

- L'éleveur respectera le calendrier et l'horaire établi pour ses allées et venues.
- L'éleveur déposera le formulaire, **Déclaration de montée en station de fécondation** aux responsables des stations ou à l'endroit indiqué (boîte aux lettres).
- Pendant la journée, l'accès aux stations est strictement interdit.
- Tout éleveur se soumettra aux ordres du responsable.
- Les frais de stations inchangés fixés à Fr. 2.- la ruchette seront facturés en fin de saison.
- La dernière montée en stations est fixée au samedi 2 août 2003.



Directives relatives aux ruchettes et à leur contenu

- Les ruchettes **doivent être identifiables**. Initiales du nom et prénom de l'éleveur, marquées de façon lisible.
- Les nourrisseurs **garnis de nourriture solide** en suffisance (candi), pour assurer l'autonomie du nucléi pendant quinze jours (minimum).
- Les ruchettes seront convenablement préparées, **les mâles écartés par filtrage** et les abeilles traitées contre le varroa.

Les moniteurs responsables:
Jean-Paul Bourdin, P.-A. Bonzon

Vermeilley

Chers collègues et amis éleveurs,

Pour la saison 2003, notre station de fécondation sera mise à votre disposition **dès le 7 juin**, dernière montée **le 2 août**. Prière de respecter l'horaire établi, soit **tous les samedis de 19 h à 20 h**. Quelques exceptions sont possibles, en particulier pour les éleveurs fidèles qui nous viennent de très loin. Pour cela, **veuillez préalablement contacter le chef de station, M. Fernand Bovy**, au 022 366 11 37. A ce même numéro, vous demanderez **les autorisations de circuler indispensables** pour accéder à Vermeilley.

La lignée à mâles B20F1 fournira les géniteurs 2003, car la descendance 2002 paraît des plus prometteuse.

Rappel

Les apiculteurs prépareront leurs ruchettes conformément aux règlements des stations. Le peuplement des ruchettes sera effectué au moyen de jeunes abeilles, préalablement **filtrées** pour écarter les faux-bourçons et **traitées** contre la varroase. Des contrôles sporadiques sont envisagés par le responsable ou un agent sanitaire.

La déclaration de montée en station obligatoire sera remise au chef de station.

La traditionnelle mi-été prévue le 19 juillet vous réserve quelques surprises et en tous cas une ambiance garantie.

En attendant le plaisir de vous revoir, recevez, chers collègues et amis éleveurs, les cordiales salutations du comité.

Le président : P.-A. Bonzon

La plus grande distraction et le plus vif plaisir que connaisse le péon des campagnes consiste dans la collecte du miel.

Pour avoir une quantité de miel qui tiendrait dans une cuillère, il est toujours prêt à travailler sur un arbre pendant une journée entière, souvent au risque de sa vie.

C. Spegazzini, Al travès de missionès, 1905

